

L'article 52 du Règlement

l'environnement et répondre aux préoccupations des Canadiens dans ce domaine, et je peux dire au Président et aux Canadiens que ce plan sera réalisé.

Des voix: Bravo!

Mme Copps: Quel plan?

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Il s'agit d'un plan très équilibré, d'un ensemble de mesures législatives, d'opérations de nettoyage et de nouveaux programmes qui permettront au Canada de demeurer à l'avant-scène de la lutte contre la pollution dans le monde.

Je suis toujours peiné, monsieur le Président, sincèrement peiné d'entendre des discours comme celui qui vient d'être prononcé, où l'on ridiculise le premier ministre du Canada parce qu'on lui a rendu honneur dans le monde pour ses réalisations en matière d'environnement. C'est tellement mesquin, monsieur le Président. Quand on voyage. . . Je reviens de la Haie, où 24 pays s'étaient réunis et je peux vous dire que tout le monde était d'avis que le Canada, notre pays, est l'un des chefs de file du monde dans le domaine de l'environnement.

Des voix: Bravo!

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Et je suis persuadé que les Canadiens sont fiers aussi, monsieur le Président, tout comme tous les libéraux et tous les néo-démocrates. Il n'y a que les chefs du Parti libéral et du NPD qui font bande à part.

Il y a des dirigeants prestigieux comme la première ministre de la Norvège, M^{me} Brundtland, qui a signé le fameux rapport sur le développement acceptable. Celle-ci a mis la notion au point de concert avec toute une équipe, dont un Canadien qui a plus ou moins rédigé le rapport, alors que M^{me} Brundtland présidait la commission. Cela se passait à La Haie où étaient réunis tous ces gens venus d'Europe et d'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande, francophones et anglophones, qui ont tous rendu hommage à M. Mulroney, et il faut revenir au Canada pour entendre des choses étranges.

De toute façon, monsieur le Président, nous allons survivre à la crise de l'Alaska. Nous avons offert notre aide à nos amis américains. Nous sommes prêts à les aider autant qu'ils le voudront. Nous leur avons déjà fourni beaucoup de matériel, de personnel, d'analyses et d'expertise. Nous sommes disposés à faire davantage. Nous sommes fiers de leur prêter main-forte. Il n'y a rien d'humiliant à aider les Américains à faire face à cette catastrophe écologique. C'est là un devoir pour nous, car il s'agit d'un problème pour les Canadiens également.

Mme Copps: Qui va payer?

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): En terminant, je voudrais dire, monsieur le Président, que je suis persuadé

que les Canadiens sont tout à fait opposés au sectarisme dans le domaine de l'environnement.

Des voix: Bravo!

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Je voudrais voir tous les Canadiens et les députés libéraux, néo-démocrates et conservateurs s'unir dans la lutte pour une bonne cause, à savoir l'environnement dans l'intérêt du Canada et de son avenir.

Des voix: Bravo!

M. Charest: Monsieur le Président, je n'empêcherai pas pendant bien longtemps le député d'Esquimalt—Juan de Fuca (M. Barrett), qui s'est levé en même temps que moi, d'intervenir. Je voulais simplement vous signaler ainsi qu'à la Chambre qu'après de brèves discussions avec certains représentants, le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique et le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier), nous pouvons nous entendre immédiatement. Je suis heureux de signaler que nous pourrions nous entendre tout de suite après le discours du député d'Esquimalt—Juan de Fuca pour que les députés prononcent des discours de dix minutes. De cette façon, nous pourrions permettre au plus grand nombre possible de députés d'intervenir. Nous ne nous sommes pas encore penchés sur la possibilité d'aller au-delà de minuit, mais, monsieur le Président, nous allons poursuivre nos discussions. Merci.

[Français]

M. le Président: Je comprends qu'il y a eu un accord entre les députés concernant la continuation du débat.

[Traduction]

Les députés acceptent-ils la proposition du ministre?

M. Gauthier: Si j'ai bien compris le ministre, il s'agit de ramener le temps de parole à dix minutes, et c'est tout. Nous serions d'accord pour siéger après minuit, surtout si le ministre avaient l'obligeance d'accepter que le débat se poursuive après minuit, ce qui nous permettrait de planifier.

M. Charest: Monsieur le Président, je ne veux pas me mettre à négocier à la Chambre, mais je. . .

M. Gauthier: Je vous ai fait une proposition.

M. Charest: Oui, pour rendre service aux députés des deux partis, ce que je peux dire immédiatement, sans exclure la possibilité de prolonger après minuit, c'est que nous pouvons commencer, immédiatement après le discours du député de Esquimalt—Juan de Fuca, à limiter la durée des discours à dix minutes afin de permettre au plus grand nombre possible de députés de parler; dès que nous aurons eu d'autres entretiens, nous pourrions voir s'il est possible de dépasser minuit.